



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Microsoft Teams
21 mars 2025, 12 h 00 (heure de l'Est)**

Présents :

Peter Augruso, président et président du conseil d'administration
Paul-Claude Bérubé, vice-président
Dale Briggs
Brad Baker
Tony Delblond
Stephanie Geosits
Dominique Grégoire
Orest Konowalchuk
Terri Mattucci
Gayle Statton
Don Story
Davide Xausa
Kevin Blue, chef de direction et secrétaire général

Absent :

Brian Burden

Également présents :

Timothy Hutzul, Avocat général et secrétaire organisationnel
Lisa Spina, adjointe de direction

1. Ouverture de la réunion et reconnaissance du territoire

Le président a ouvert la réunion à 12 h 04 (HE) et a présenté la vision, la mission et les valeurs de l'organisation. L'administrateur Baker a reconnu le territoire sur lequel les administrateurs se sont réunis virtuellement pour cette réunion du conseil d'administration.

2. Déclarations de conflit d'intérêts

Lisa Spina a confirmé que les formulaires de déclaration requis de tous les administrateurs avaient été reçus avant la réunion du conseil d'administration.

3. Approbation de l'ordre du jour consensuel

Procès-verbaux des précédentes réunions du conseil d'administration

- 3.1 Procès-verbal du 12 janvier 2025
- 3.2 Procès-verbal du 17 janvier 2025
- 3.3 Procès-verbal du 11 février 2025

Procès-verbaux des précédentes réunions des comités

- 3.3 Procès-verbal de la réunion du comité de gouvernance du 15 janvier 2025
- 3.4 Procès-verbal de la réunion du comité de gouvernance du 12 février 2025
- 3.5 Procès-verbal de la réunion du comité de gouvernance du 8 mars 2025
- 3.6 Procès-verbal de la réunion du comité des ressources humaines du 23 janvier 2025
- 3.7 Procès-verbal de la réunion du comité des ressources humaines du 20 février 2025

M-62 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été décidé à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE.

4. Approbation de l'ordre du jour

Le conseil a convenu de déplacer la réunion à huis clos plus tôt dans la réunion, après le point 8 « Mise à jour du calendrier du conseil ».

M-63 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été décidé à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE.

5. Limitations exécutives du chef de la direction

Le président a indiqué que le document sur les limitations exécutives continue d'être examiné par le comité de gouvernance et qu'il sera mis à jour en temps voulu.

Le comité de gouvernance examinera différents modèles et fera le point avec le conseil d'administration à l'occasion de la réunion de septembre. D'ici là, ce point sera retiré de l'ordre du jour permanent.

ACT-1 ACTION : Examiner différents modèles de documents relatifs aux limitations exécutives du chef de la direction et faire suite à une recommandation au conseil d'administration à l'occasion de la réunion de septembre..
Responsabilité : Comité de gouvernance

6. Discussion à la suite des rapports du président, du chef de la direction et des présidents de comités

Le chef de la direction et secrétaire général a souligné certains des points importants abordés dans son rapport

écrit, notamment les dernières nouvelles concernant le financement de Sport Canada, les ressources humaines de l'organisation, la Fondation Canada Soccer et la prochaine période de compétition de l'équipe nationale masculine en juin. Le conseil d'administration a posé des questions et une discussion approfondie a eu lieu.

7. Mise à jour du calendrier du conseil d'administration

Le calendrier du conseil d'administration a été reçu à titre informatif.

La réunion du conseil d'administration de septembre se tiendra en personne à Calgary, en Alberta, les 19 et 20 septembre, éventuellement en conjonction avec une séance de formation sur la gouvernance de la Concacaf et une réunion en personne avec le conseil des membres.

8. À huis clos

M-64 PROPOSITION : Sur motion dûment présentée, il a été résolu à l'unanimité de passer à huis clos..

ADOPTÉE.

M-65 PROPOSITION : Sur motion dûment présentée, il a été résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

9. Examen des mesures/propositions en suspens

Il n'y a actuellement aucune mesure à prendre à discuter.

10. Propositions des présidents des comités

Les propositions suivantes ont été soumises au conseil d'administration pour approbation :

Comité des ressources humaines et de la rémunération

M-66 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été résolu à l'unanimité, conformément à la recommandation du comité des ressources humaines et de la rémunération, que le conseil d'administration approuve la demande du chef de la direction visant à conclure un règlement définitif sur une question relative aux ressources humaines, prenant fin à une date précise et sous réserve que Canada Soccer reçoive une décharge finale signée.

ADOPTÉE.

Il a été noté que deux administrateurs se sont opposés à la proposition.

Une deuxième proposition a été présentée par le comité des ressources humaines et de la rémunération, mais avant de l'approuver, le conseil d'administration a convenu de se réunir à huis clos pour en discuter.

M-67 PROPOSITION : Sur motion dûment présentée, il a été résolu à l'unanimité de passer à huis clos.

ADOPTÉE.

M-68 PROPOSITION : Sur motion dûment présentée, il a été résolu à l'unanimité de lever la réunion à huis clos.

ADOPTÉE.

M-69 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été résolu à l'unanimité, conformément à la recommandation du comité des ressources humaines et de la rémunération, que le conseil d'administration approuve l'évaluation du rendement du chef de la direction et secrétaire général pour 2024.

ADOPTÉE.

Comité d'audit et des finances

M-70 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été décidé à l'unanimité de recommander aux membres de nommer KPMG comme auditeurs externes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE.

Comité de surveillance des risques

M-71 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été résolu à l'unanimité d'augmenter l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants de 5 millions \$, ce qui représente une prime annuelle supplémentaire de 17 209,00 \$.

ADOPTÉE.

11. Rapport du comité des candidatures

Le président du comité des candidatures, Jeff Russell, s'est joint à la conférence téléphonique pour faire le point sur le processus de candidature 2025 pour les administrateurs régionaux et indépendants et sur les progrès réalisés à ce jour par le comité. Le conseil d'administration a remercié Jeff pour l'excellent travail accompli par le comité.

12. Fondation Canada Soccer

Le chef de la direction et secrétaire général rédigera un protocole d'entente qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration afin de définir la relation spécifique entre Canada Soccer et la Fondation Canada Soccer, ainsi que la représentation du conseil d'administration de Canada Soccer au sein du conseil d'administration de la CSF. Le conseil d'administration a discuté de la possibilité que le président de la CSF assiste aux réunions du conseil d'administration de Canada Soccer ou aux réunions du comité d'audit et des finances en tant que membre d'office du conseil d'administration.

d'administration afin de définir la relation particulière entre Canada Soccer et la Fondation Canada Soccer.

Responsabilité : Chef de direction et secrétaire général

Il a été convenu qu'un membre du conseil d'administration de Canada Soccer, nommé par le président, siégerait au conseil d'administration de la Fondation.

M-72 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée et appuyée, il a été résolu à l'unanimité d'approuver la nomination d'un membre du conseil d'administration de Canada Soccer au conseil d'administration de la Fondation Canada Soccer.

ADOPTÉE.

13. Chef de délégation

Le document opérationnel actuel relatif au chef de délégation a été examiné et discuté par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a discuté de la nécessité et de l'importance pour un chef de délégation d'être présent aux côtés des équipes nationales, en particulier dans le cadre de tournois internationaux jeunesse. Le président a confirmé qu'aucun chef de délégation ne serait affecté aux compétitions en 2025 en raison de contraintes financières, mais que lui-même et le chef de la direction et secrétaire général examineraient et mettraient à jour la politique afin de l'étudier pour les années à venir.

ACT-3 ACTION: Réviser et mettre à jour le document/la politique relatif(e) au chef de délégation et le/la soumettre au conseil d'administration pour discussion dans le cadre d'une prochaine réunion.

Responsabilité : Président/Chef de la direction et secrétaire général

14. Révision des règlements administratifs

Le président du comité de gouvernance a présenté quelques remarques introductives sur les modifications proposées aux règlements administratifs et a remercié les autres membres du comité de gouvernance, ainsi que les représentants du conseil des membres, pour leur travail acharné et leurs efforts tout au long de ce processus.

Le président a souligné certaines des modifications majeures proposées dans les règlements révisés, notamment une mise à jour de la structure de vote des membres, des changements dans la composition et la durée du mandat des administrateurs et des dirigeants, ainsi que la nouvelle proposition de comité électoral et de processus électoral.

Le conseil d'administration a examiné en détail les modifications proposées et a convenu de se réunir la semaine suivante pour poursuivre la discussion et fournir des commentaires supplémentaires.

15. Lauréats du prix de l'Assemblée annuelle des membres

M-73 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée, il a été décidé à l'unanimité d'approuver les lauréats proposés pour le prix de l'AAM.

ADOPTÉE.

16. Gestion des risques d'entreprise et registre des risques

Ce point sera reporté à une prochaine réunion pour discussion.

17. Mise à jour sur le sport sécuritaire

La proposition suivante a été soumise au conseil d'administration pour discussion et adoption.

M-74 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée, il a été décidé à l'unanimité d'adopter le Programme canadien pour la sécurité dans le sport.

ADOPTÉE.

18. Mise à jour des parties prenantes

Il n'y a pas eu de mise à jour pour ce point.

19. Levée de la réunion

M-75 PROPOSITION : Sur proposition dûment présentée, il a été décidé à l'unanimité de lever la réunion.

ADOPTÉE.